

Conditions générales de vente

I. Conditions d'application

La société Net-Pack communique ses Conditions Générales de Vente applicables. L'activité de l'entreprise est la commercialisation de matériel informatique et la réalisation de prestations de service telles que de la maintenance, de l'infogérance, de l'hébergement dans le domaine de l'informatique.

Les clauses suivantes du contrat s'appliquent à toutes les ventes de produits et de prestations de services conclus entre la société et le client au moment de la signature d'un contrat et/ou d'un devis.

Conformément à la loi en vigueur, les Conditions Générales de Vente sont soumises à l'acceptation du client et consultables à tout moment sur le site Internet www.net-pack.com. Celles-ci s'appliquent durant toute la durée de la relation contractuelle entre Net-pack et le client.

II. Conditions de vente

Toutes les propositions, émanant d'un besoin ou par anticipation, font l'objet d'un devis valable pendant 30 jours, sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le devis et dans la limite des stocks disponibles. L'offre devient définitive suite à l'acceptation du devis par le client. Net-Pack s'engage à respecter les termes et conditions inscrits sur le devis. Si en cours d'exécution le client souhaite apporter des modifications de sa commande, les prix et délais prévus initialement pourront être modifiés.

1. Livraison

Net-Pack précise un délai de livraison donné à titre indicatif. Le client est livré à l'adresse indiquée sur le devis. Un retard raisonnable, n'entraînant pas de préjudices pour le client, ne lui permet pas d'annuler sa commande ou de demander des dommages et intérêts à Net-Pack.

2. Clause de propriété

Conformément aux articles 2367 et suivants du code civil, Net-Pack conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix demandé. Le non-paiement ou le paiement partiel d'une facture, autorise Net-Pack à récupérer ses marchandises chez le client.

3. Garantie et responsabilité

Sauf conditions particulières convenues, les produits livrés par Net-Pack bénéficient d'une garantie contre tout défaut de matière ou de fabrication. Net-Pack, est l'intermédiaire entre le fournisseur et le client. A ce titre, il dépend du fournisseur pour appliquer les garanties des produits livrés ou manquants. Ne sont pas garanties les mentions suivantes : l'usure normale, l'intervention d'un tiers sur le produit, une mauvaise utilisation du produit. La présente liste n'est pas limitative.

La responsabilité de Net-Pack ne peut pas être engagée en cas de dommages indirects tels que la perte de bénéfice, de données, de production, etc.

4. Cas de force majeure

Net-Pack s'engage à respecter la totalité de ses engagements sauf cas de force majeure. Celle-ci a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles. Il s'agit d'un événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

III. Conditions de règlement

1. Prix

Net-Pack s'engage à facturer les marchandises commandées au prix mentionné lors du devis. Les prix sont affichés en euros, Hors Taxes et sont détaillés par produits. Ils seront majorés au taux de TVA exigible et, éventuellement, à d'autres taxes spécifiques. Les frais de transport sont pris en charge par le client et indiqués sur la facture. Net-Pack s'accorde le droit de modifier ses tarifs pour les autres commandes similaires en fonction de l'évolution des prix. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

2. Moyen et délai de règlement

Les règlements des factures sont effectués par chèque, virement ou prélèvement bancaire définis par accord commun entre les deux parties. Le délai de règlement est fixé, au préalable, entre Net-Pack et le client. Celui-ci est indiqué sur les documents tels que le devis et la facture. S'il n'y a aucune indication de précisée, le délai est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours à partir de la réception de la marchandise ou de la réalisation de la prestation de service. Passé ce délai, aucune réclamation n'est recevable.

3. Pénalités

Tout retard de paiement engendre des pénalités exigibles le jour suivant, calculées sur la base du taux légal +5% et appliquées sur le montant TTC de la facture. Net-Pack prévoit une indemnité forfaitaire complémentaire pour frais de recouvrement venant s'ajouter aux pénalités de retard. Son montant est fixé à 40 € (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012).

4. Factures

Net-Pack envoie les factures par voie électronique, conformément à l'article 289 du Code Général des Impôts : « Les factures électroniques sont émises et reçues sous une forme électronique quelle qu'elle soit. Elles tiennent lieu de factures d'origine pour l'application de l'article 286 et du présent article. Leur transmission et mise à disposition sont soumises à l'acceptation du destinataire. »

IV. Attribution de juridiction

Les litiges seront de la compétence du tribunal de commerce de Blois, siège social de l'entreprise.

V. Confidentialité

Les parties s'engagent mutuellement à respecter la plus stricte confidentialité sur toutes les informations et données mises à dispositions, dans le cadre de la relation contractuelle.

VI. Nullité d'une clause

Une clause présente ci-dessus déclarée nulle ou annulée n'affecte pas la nullité ou l'annulation des autres clauses présentes.